

À l'attention de Madame Béatrice Gille
Rectrice de l'Académie de Créteil
S/c : Madame Françoise Kermen, chef d'établissement de la cité scolaire
Georges Brassens

Villeneuve-le-Roi, Jeudi 4 février 2016

Objet : droit de retrait à la cité scolaire Georges Brassens, Villeneuve-le-Roi

Aujourd'hui les personnels enseignants de la cité scolaire Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi (Val de Marne) ont décidé d'exercer leur droit de retrait en réaction aux conditions de travail indignes et dangereuses.

Depuis des années, les personnels s'investissent pour la réussite des élèves, avec des résultats aux examens au-dessus de la moyenne académique. Aujourd'hui nous sommes profondément inquiets pour la santé et la sécurité des élèves et des personnels de l'établissement.

Dalles amiantées détériorées (que les personnels d'entretien ne sont plus autorisés à nettoyer qu'au balai depuis 3 ans), fenêtres condamnées rendant impossible toute aération des salles du collège, moisissures, fissures innombrables des murs, soufflerie bruyante (90 décibels) perturbant le déroulement des cours , gymnase dangereux et donc fermé pendant plusieurs semaines pour des travaux d'urgence (chute de morceaux du plafond en octobre 2015 ayant entraîné la pose d'un filet censé être provisoire), marches d'escalier cassées ayant provoqué la chute et la fracture du péroné d'un élève de 2^{nde} en octobre 2015... la liste ne cesse de s'allonger. À cela s'ajoute le sous-équipement numérique criant de l'établissement qui ne permet pas de répondre aux exigences des programmes officiels dans toutes les disciplines.

Depuis de nombreuses années, nous sommes classés en zone d'éducation prioritaire. Pourtant, notre établissement n'offre pas le climat scolaire favorable à la réussite et à l'épanouissement individuel et collectif dont ces élèves ont particulièrement besoin. L'école se doit d'être un lieu d'apprentissage des valeurs de la République : comment y parvenir quand droit à la dignité et égalité des chances sont bafoués au quotidien ?

Les personnels de la cité scolaire Georges Brassens